

Le travail avec les groupes de pairs et les formateurs-pairs

Entretien avec Lydie Gibey

Lydie GIBÉY
Psychologue
Directrice du CREAI Île-de-France

Propos recueillis par Pierre ANCET
Professeur des universités en philosophie
CNRS-université de Bourgogne
Laboratoire interdisciplinaire de recherches sociétés, sensibilités, Soins (LIR3S)
UMR 7366

Résumé : À la suite de son article, dans lequel il interroge les conceptions de la *pairité* et plaide pour la possibilité d'une conception ouverte de la notion de pair, multiple et contextuelle, rattachée à la reconnaissance subjective d'une expérience commune, Pierre Ancet rapporte ici son entretien avec Lydie Gibey, directrice du CREAI Île-de-France. Sont abordés et font l'objet d'une élucidation progressive les enjeux sous-jacents aux notions de *pair* et d'auto-représentant, de groupe de pairs, de pairémulation. Ainsi l'opposition entre l'ouverture aux autres et l'entre-soi renvoie-t-elle aux limites de l'acceptation générale d'autrui dans d'autres groupes sociaux tout autant qu'au risque particulier pour une personne concernée par le handicap d'être réduit à sa spécificité objectivable au détriment de ses autres rôles. L'échange fait apparaître que l'antidote de la situation d'assignation de l'extérieur à pairité passe par la construction d'identités multiples.

Mots-clés : Autoreprésentation - Groupes de pairs - Handicap - Pairité - Particularité - Validisme.

Working with peer groups and peer trainers. Interview with Lydie Gibey

Summary: Following his article, in which he questions the conceptions of peerage and pleads for the possibility of an open conception of the notion of peer, multiple and contextual, linked to the subjective recognition of a common experience, Pierre Ancet reports here his interview with Lydie Gibey, director of CREAI Île-de-France. The issues underlying the notions of peer and self-representation, peer group and peer emulation are addressed and are the subject of progressive elucidation. Thus the opposition between openness to others and self-segregation refers to the limits of the general acceptance of others in other social groups as much as to the particular risk for a person with disability of being reduced to its objective specificity to the detriment of its other roles. It appears through the interview that the antidote to the situation of being assigned from the outside to peerage involves the construction of multiple identities.

Keywords: Disability - Pairality - Particularity - Peer groups - Self-representation - Validism.